



HAL
open science

Le diabète dans la médecine grecque ancienne

Françoise Skoda

► **To cite this version:**

Françoise Skoda. Le diabète dans la médecine grecque ancienne. D. Conso; N. Fick; B. Poulle. Mélanges François Kerlouégan, Université de Besançon, pp.603-610, 1994, 2-251-60515-0. hal-03957748

HAL Id: hal-03957748

<https://hal.science/hal-03957748>

Submitted on 26 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le diabète dans la médecine grecque ancienne

Françoise Skoda

Citer ce document / Cite this document :

Skoda Françoise. Le diabète dans la médecine grecque ancienne. In: Mélanges François Kerlouégan. Besançon : Université de Franche-Comté, 1994. pp. 603-610. (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 515);

https://www.persee.fr/doc/ista_0000-0000_1994_ant_515_1_2369

Fichier pdf généré le 07/02/2019

LE DIABÈTE DANS LA MÉDECINE GRECQUE ANCIENNE

Françoise SKODA

Le diabète, maladie assez répandue de nos jours, était, semble-t-il, inconnu à l'époque d'Hippocrate. En effet aucun traité de la *Collection hippocratique* ne fait allusion à cette affection dont aucune dénomination n'apparaît encore. Sans doute la maladie n'était-elle pas assez importante pour donner lieu à une description et à des propositions de traitements, comme l'a noté M. D. Grmek¹ : « En tant que tare héréditaire, le diabète est très ancien, sans doute aussi ancien que l'humanité, mais il se peut que pendant longtemps la faiblesse métabolique innée n'ait eu, dans la plupart des cas, aucune conséquence pratique, parce que manquait la surcharge sucrée... Quelques modifications [ont dû] faire apparaître le diabète comme une maladie relativement fréquente et sérieuse ». C'est à partir du II^e s. après J.-C. que les remarques des médecins grecs, qu'elles soient brèves ou développées au point de donner naissance à des chapitres détaillés, offrent des analyses parfaitement convergentes.

Deux symptômes sont clairement mis en évidence dans le *Corpus galénique* : importante et rapide diurèse ; soif perpétuelle. Le traité *De urinis* (= XIX, 627 Kühn) insiste sur la rapidité de l'élimination des urines et en montre le caractère pathologique : *ὅταν δὲ καὶ ταχέως διεξέρχεται, ὁ καλούμενος διαβήτης γίνεται* « toutes les fois que l'urine s'évacue rapidement, il s'agit de la maladie appelée *diabète* ».

C'est dans les mêmes termes exactement² que le traité *De crisibus*, I (= IX, 597 K) décrit cette affection.

A ce trouble important s'associe un autre que rien ne peut calmer. Le traité galénique *De locis affectis*, VI (= VIII, 394 K) fait allusion au besoin de boire des malades : *διψώντων μὲν ἀμέτρως τῶν πασχόντων καὶ πινόντων γε δι' αὐτὸ τοῦτο δασιλῶς* « qui ont une soif démesurée et, par là-même, boivent abondamment ».

-
1. *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale*, 1983, 27 ; cf. aussi E. D. Baumann, "De diabete antiquo", *Janus*, 37, 1933, 257-270 ; H. Schadewalt, *Die Geschichte des Diabetes*, Frankfurt, 1971 ; C. L. Gemmill, "The Greek Concept of Diabetes", *Bull. N. Y. Acad. Med.*, 48, 1972, 1033-1036.
 2. On retrouve chez Paul d'Égine, VII^e s. après J.-C., une formulation semblable (cf. II, 13, 1).

Le médecin signale alors encore la rapidité de la diurèse chez les patients : οὐρόντων τε τὸ ποθὲν ἐν τάχει τοιοῦτον οἶον ἐπόθη « qui éliminent rapidement en urinant précisément ce qui a été bu ».

Arétée de Cappadoce, II^e s. après J.-C., dans le chapitre Περὶ διαβήτεω (IV, 2 Hude), signale les mêmes troubles : οὐ γὰρ διαλείπουσι οὐρέοντες... δίψος ἀκρατές, πολυποσίη ἀνισόμετρος οὔροισι πολλοῖσι « Ils ne cessent en effet d'uriner... (Ils souffrent) d'une soif inextinguible et boivent démesurément, ce qui fournit d'abondantes urines ». La gorge du malade brûle, il souffre de soif ardente (πυριφλεγέες δίψαι).

Poussant plus loin l'analyse, Arétée interprète le diabète comme « la fonte des chairs et des membres en urine » (σαρκῶν καὶ μελῶν ἐς οὔρον ἢ ξύντηξις).

Les autres médecins grecs réunissent fréquemment les deux symptômes qui apparaissent éminemment liés.

Aëtius, VI^e s. après J.-C., XI, 1, donne une description, en tous points concordante, de cette maladie « qui fait que le malade boit beaucoup » (πολυποσίας ἐμποιητικόν) et « qu'il évacue dans les urines ce qu'il a bu » (τὸ πινόμενον... ἐξουρεῖσθαι). Il mentionne aussi la rapidité de l'évacuation du liquide ingéré (ἐν τάχει ἐξουρεῖσθαι τὸ ποθὲν).

Alexandre de Tralles, VI^e s. après J.-C., qui connaît les traités galéniques, présente une excellente synthèse³ sur la maladie, en un chapitre concis et précis (II, 6) : Ὁ διαβήτης καλούμενός ἐστιν, ὅταν ἀμετρότερον ἐκκρίνηται τὸ οὔρον αὐτοῖς πολλάκις ἅμα τῷ πίνειν, οἶον τι καὶ τοῖς λειεντεριώδεσι συμβαίνει τὸ τὰ σιτία ἐκκρίνεσθαι· μηδὲ βραχὺ δυνάμενα κρατεῖσθαι ἐν τῇ γαστρὶ καὶ ἀλλοιοῦσθαι καὶ τρέφειν τὸ σῶμα « On dit qu'il y a diabète, lorsque l'urine est émise en quantité excessive, que les mictions sont fréquentes ainsi que l'absorption de boisson. Quelque chose d'analogue se passe dans les lienteries où les malades évacuent les aliments qu'ils prennent, ne pouvant arriver à les garder même un peu de temps dans l'intestin, sont incapables de les modifier et de les faire servir à la nourriture du corps »⁴.

Paul d'Égine, VII^e s. après J.-C., définit la maladie (III, 46 : Περὶ διαβήτου), en expliquant la soif perpétuelle des malades par la rapidité de l'élimination urinaire : Ὁ διαβήτης ταχεῖα τῶν πινόμενων ἐστὶ διέξοδος οὔρουμένων τοιοῦτων οἷαπερ ἐπόθη· διὸ καὶ διψῶσιν ἀμέτρως. « Le diabète consiste en une évacuation rapide par les urines des boissons qui ont été bues ; c'est pourquoi les malades ont une soif démesurée. »

Le diabète a été comparé à d'autres maladies. Le traité galénique *De locis affectis*, VI, (= VIII, 394 K) compare l'élimination rapide des urines au flux du ventre caractéristique de la lienterie : Παραπλήσιον δ' αὖ καὶ τοῦτο

3. Oribase, IV^e s. ap. J.-C., apportait aussi des renseignements sur la maladie, dans le chapitre Περὶ διαβήτου, IX, 32, tiré des traités de Galien (ἐκ τῶν Γαληνοῦ).

4. Cf. *Corpus galénique, De locis affectis*, VI = VIII, 394 ; 400 K.

κατὰ νεφροῦς καὶ κύστιν πάθος, οἷον ἐν κοιλίᾳ καὶ ἐντέροις ἢ λειεντερία
 « Cette maladie des reins et de la vessie est tout à fait comparable à la
 lienterie qui affecte le ventre et les intestins. »

Le médecin remarque (= VIII, 400 K) que le point commun entre le diabète et l'affection intestinale est la rapidité de l'évacuation (ταχέως). Le principe semble identique, seuls les lieux diffèrent.

Une très intéressante comparaison entre diabète et hydropisie est présentée par Arétée de Cappadoce, IV, 2. Traitant du diabète, il affirme : ὑγρὴ καὶ ψυχρὴ, ὄκως ἐν ὕδρωπι, αἰτία « La cause en est l'humidité et le froid, comme dans l'hydropisie. »

Dans le chapitre *Traitement du diabète* (Θεραπεία διαβήτεω), II, 2, la comparaison est beaucoup plus détaillée : Ὑδρωπος ἰδέη τὸ διαβήτεω πάθος αἰτία καὶ διαθέσει, χώρη δὲ μούνη διάφορον, ἐνθα τὸ ὑγρὸν ἐκρέει· ἀσκίτη μὲν γὰρ δοχεῖον τὸ περιτόναιον, οὐδ' ἐκροὴν ἴσχει, ἀλλὰ μίμνον τῆδε πλημυρεῖ, « L'affection du diabète est une sorte d'hydropisie si l'on en considère la cause et les symptômes, mais elle diffère par le lieu seulement. Car dans cette maladie, le liquide coule en-dehors ; tandis que dans l'ascite, le péritoine est un récipient ; il n'a même pas d'écoulement, mais il demeure envahi par cette humeur surabondante ».

La maladie a reçu plusieurs noms.

Le *Corpus galénique* présente, selon les traités, 3 ou 4 dénominations : ὕδρωψ εἰς ἀμίδα, διάρροια εἰς οὔρα, διαβήτης évoquent la diurèse rapide, tandis que διψακός se réfère à la soif extrême dont souffre le malade.

Le traité *De symptomatum differentiis* (= VII, 81 K) présente les trois premières désignations : ὁ καλούμενος ὕδρωψ εἰς ἀμίδα, τινὲς δὲ διαβήτην αὐτὸν ὀνομάζουσι, ἄλλοι δὲ διάρροϊαν εἰς οὔρα « La maladie appelée *hydropisie urinaire*⁵, certains l'appellent *diabète*, d'autres *diarrhée urinaire* ».

Le traité *de crisibus*, I (= IX, 597 K), qui indique les mêmes dénominations, précise que la locution *diarrhée urinaire* est ancienne : ἄλλος δὲ τις παλαιὸς ἀνὴρ εἰς οὔρα διάρροϊαν ὠνόμαζε.

Le quatrième nom de la maladie est donné par le traité *De locis affectis*, VI (= VIII, 394 K) : ἐνιοὶ δὲ διψακὸν ὀνομάζουσι : « et certains l'appellent *maladie de la soif* ». Plus loin (= VIII, 404 K), le médecin enseigne que son vrai souci est d'ordre thérapeutique, et non lexicologique : Οὐ γὰρ ὅπως ὄνομα πρέπον αὐτῷ θώμεθα ζητοῦμεν, ἀλλ' ἴν' εἰς τὴν θεραπείαν εὐρωμεν ἀφορμὰς « Nous cherchons en effet non pas à lui attribuer un nom approprié, mais à trouver les moyens de la soigner ».

Alexandre de Tralles, II, 6, rappelle les noms présentés par Galien et les commente ; il explique en particulier les dénominations διάρροια εἰς οὔρα et διψακός : Διό τινες οὐ διαβήτην μόνον καλοῦσι τὸ πάθος, ἀλλὰ καὶ εἰς οὔρα διάρροϊαν διὰ τὸ διαρρεῖν εὐθὺς τὸ πόμα « Certains n'appellent pas seulement cette maladie *diabète*, mais aussi *diarrhée urinaire* parce que précisément la boisson s'écoule dès qu'elle est absorbée ». Et le médecin

5. Littéralement "du pot de chambre".

ajoute : ἐπειδὴ δὲ ἀμέτρως διψῶσι τοῦ ὑγροῦ παντὸς ἐκκρινομένου καὶ διψακὸν τὸ πάθος ὠνόμασεν « Parce que les malades ont une soif immodérée par suite de l'émission de tout le liquide, on nomme encore l'affection *la maladie de la soif* ».

Paul d'Égine, III, 46, souligne le lien entre la dénomination διψακός et le verbe διψᾶν : διψῶσιν ἀμέτρως, ὅθεν καὶ διψακὸς ἐκλήθη τὸ πάθος « ils boivent démesurément ; d'où le nom de *maladie de la soif* attribué à l'affection ».

Le substantif masculin διψακός est un dérivé thématique en -κός⁶, constitué sur le nom de la soif, δίψα⁷. Cette dénomination illustre clairement le symptôme de soif violente⁸, si souvent décrit par les médecins anciens.

La désignation du diabète par la locution ὕδρωψ εἰς ἀμίδα “hydropisie urinaire” correspond à la conception que les anciens ont pu se faire de la maladie, comme l'enseigne Arétée de Cappadoce, *loc. cit.*, qui considère même le diabète comme une forme d'hydropisie⁹. Le syntagme εἰς ἀμίδα met en évidence le caractère particulier de cette espèce d'hydropisie, qui contrairement à la maladie ὕδρωψ, est remarquable par l'écoulement du liquide à l'extérieur.

La locution διάρροια εἰς οὖρα fait aussi référence à une affection connue par le seul terme διάρροια. Appartenant à la famille du verbe ῥέω¹⁰, ce substantif à vocalisme *o*¹¹, fait partie de la trentaine de composés en

6. Cf. P. Chantraine, *La formation des noms en grec ancien*, Paris, 1933, 384. Δίψακος est, dans le lexique botanique, le nom d'une plante ainsi désignée parce que ses feuilles retiennent l'eau : R. Strömberg, *Griechische Pflanzennamen*, Goeteborg, 1940, 78 ; J. André, *Lexique des termes de botanique en latin*, Paris, 1956, s.u. *labrum Veneris*.
7. L'étymologie de ce substantif féminin est inconnue : H. Frisk, *Griechisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, 1960-1970, s.u. ; P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, 1968, s.u.
8. Cf. R. Strömberg, *Griechische Wortstudien*, Goeteborg, 1944, 89.
9. Ὑδρωψ, ὠπος (ὀ) s'est constitué sur le radical ὕδρ- (cf. ὕδωρ “eau”), avec une finale -ωψ, qui tire son origine d'anciens composés dont le second terme repose sur la racine *H₃ekw “voir” (cf. τύφλωψ “aveugle”, ἀμβλύωψ “à la vue faible”, et qui s'est étendue à des noms de maladie : P. Chantraine, *Formation*, 258 ; H. Frisk, *GEW*, s.u. ; P. Chantraine et alii, *DELG*, s.u. ; F. Skoda, “L'eau et le vocabulaire de la maladie”, Communication au Colloque *L'eau, la Santé et la Maladie dans le monde grec*, Paris, 25-27 novembre 1992.
10. Cette famille repose sur la racine i.-e. II*sr-ew / III sr-u “couler”, cf. skrt *srava*-m “écoulement”, *srutá* “qui coule”, *srávati* “couler”, lit. *sravà* “écoulement” (H. Frisk, *GEW*, s.u. et P. Chantraine, *DELG*, s.u.).
11. Cf. avec le même vocalisme hom. ῥός (ὀ) “courant d'un fleuve”, chypr. ῥόφος, att. ῥοῦς ; ῥοϊκός “fluide” (terme hippocratique), ῥοῖα (terme hippocratique).

-ρροια¹². Le sens du terme ne fait pas difficulté ; il faut noter l'importance de la préposition δια- au premier terme : elle insiste sur le passage du flux à travers le corps. Comme pour l'expression précédente, la locution διάρροια εἰς οὖρα précise par un syntagme prépositionnel que ce type de maladie déjà connu sous un nom, est caractérisé ici par une élimination sous forme d'urines. Cette dénomination illustre là encore la conception de la maladie décrite dans le traité galénique *De locis affectis*, VI¹³.

Le terme διαβήτης mérite une attention particulière. C'est lui du reste qui est à l'origine du nom de la maladie en plusieurs langues modernes¹⁴ : fr. *diabète*, angl. *diabetes*, ital. *diabete*, esp. *diabetes*. La signification du terme a donné lieu à deux explications.

Généralement ce composé a été interprété comme "ce qui traverse"; c'est ce qu'indiquent la plupart des dictionnaires, qui rapprochent le nom de l'affection du verbe διαβαίνειν auquel ils donnent le sens de "passer à travers". Ils définissent donc le diabète comme une maladie caractérisée par une élimination urinaire très abondante. Comme le fait remarquer E. Benveniste¹⁵, cette indication s'observe non seulement dans les dictionnaires français, mais aussi dans les encyclopédies étrangères¹⁶. La *Grande Encyclopédie* définit le terme par "passage des boissons à travers le corps sans s'y arrêter". Une telle définition semble parfaitement convenir à la maladie décrite par les anciens.

Cependant διαβήτης n'est pas seulement en grec un nom de maladie. Le terme définit aussi un compas, une règle, un niveau de maçon, et un siphon. Il faut tenir compte de ces significations. Il faut de plus porter une grande attention au sens du radical¹⁷. Or, comme le fait remarquer E. Benveniste, *loc. cit.*, διαβάω, s'il signifie bien *traverser*, ne peut se dire et ne s'est jamais dit d'un liquide. Le sens propre du verbe est *se tenir les jambes écartées* d'où, secondairement, *franchir en écartant les jambes*. P. Chantraine fait aussi remarquer que tous les termes de la famille se rapportent à la notion de *marcher*¹⁸. Un autre argument mis en avant par E. Benveniste, *ibid.*, est

12. Par exemple αἰμόρροια, ἄρροια, παλῖρροια..

13. Voir texte cité *supra*.

14. Cependant l'allemand désigne l'affection par *Zuckerharnruhr*.

15. "Le nom du diabète", *Le français moderne*, 15, 1947, 169.

16. Le linguiste cite alors les ouvrages de Murray, Brockhaus, *L'Encyclopedie italienne*.

17. Le verbe βάω repose sur *H_g^w-m tandis que le radical -βη- repose sur le thème II *H_g^w-eH₂ de la racine différemment suffixée (cf. E. Benveniste, *Origine de la formation des noms en indo-européen*, Paris, 1935, 156).

18. Cf. DELG, s.u. βάω.. Cependant F. Létoublon, *Il allait pareil à la nuit : les verbes de mouvement en grec, supplétisme et aspect verbal*, Paris, 1985, 136-138, montre que le sens premier "faire un pas" est surtout conservé au thème de présent et que la valeur aspectuelle de l'aoriste a engendré très tôt une banalisation sémantique, ἔβην signifie simplement "s'en aller".

la formation même du terme : le suffixe -της désigne un agent : « ce suffixe aurait été étrangement choisi pour une fonction à laquelle un suffixe d'abstrait eût seul convenu ». Refusant donc l'analyse généralement admise, E. Benveniste¹⁹ part des significations concrètes du terme grec. Lorsque διαβήτης désigne un compas, la métaphore est claire : il suffit de penser à la position des jambes écartées. Qu'en est-il de διαβήτης au sens de siphon ? « La forme même du siphon avec ses deux branches recourbées en U suffit à faire comprendre l'image »²⁰. Pour le linguiste, la maladie doit sa dénomination de διαβήτης à un emploi métaphorique du diabète-siphon. La métaphore médicale repose sur le sème *qui coule à travers* ; elle est donc fonctionnelle.

Or le texte d'Arétée de Cappadoce, IV, 2, autorise cette explication : τῇ δέ μοι δοκεῖ καλέεσθαι διαβήτης ἐπίκλησιν, ὁκοῖόν τι διαβήτης ἑών, οὐνεκεν ἐν τῷ σκηνεῖ τὸ ὑγρὸν οὐ μίμνει, ἀλλ' ὅκως διαβάθρη τῷ ἀνθρώπῳ ἐς ἔξοδον χρέεται « Ainsi il me semble que le diabète porte ce nom, parce qu'il est en quelque sorte un siphon, puisque le liquide ne reste pas dans "le corps du bâtiment" »²¹ et que pour la sortie il utilise l'homme comme un siphon. » La métaphore architecturale et technique est limpide : elle nous aide à comprendre le sens précis du nom de l'affection.

Les anciens ont recherché une cause organique du diabète. Ils situent la maladie dans l'appareil urinaire : reins et vessie.

Dans le traité galénique *De locis affectis* (VIII, 394 K), le médecin exprime son avis personnel : ἐμοὶ δὲ δοκοῦσιν οἱ νεφροὶ πεπονθέναι καὶ κατὰ τοῦτο τὸ πάθος²² « il me semble que les reins sont affectés dans cette maladie ». Il évoque aussitôt après « cette affection des reins et de la vessie » (τοῦτο κατὰ νεφροῦς καὶ κύστιν πάθος).

Cette opinion n'est pas propre à Galien. Arétée de Cappadoce, IV, 2, localise aussi la maladie dans les reins et la vessie. Soulignant que la cause est semblable à celle de l'hydropisie, il montre qu'à la différence de cette

19. Article cité, 169-170.

20. Du reste, ajoute E. Benveniste, *ibid.*, le siphon est encore appelé *diabète* en physique moderne.

21. E. Benveniste se sert pour étayer son analyse d'une référence du *TGL* ; Soranus Aetii 11, 1, 1, in *cod. Vindob.* : κέκληται διαβήτης ἀπὸ τῆς πρὸς τοῦς καλουμένους διαβήτας ὁμοιότητος, οὔτινες εἶδος σίφωνος καθέστηκασιν. Cette citation est probablement tirée de la compilation d'Aëtius intitulée "Synopsis des ouvrages d'Oribase, de Galien, d'Archigène, de Rufus et d'autres médecins célèbres", en particulier du livre XI que nous pouvons, à l'heure actuelle, consulter dans l'édition de Rufus d'Éphèse par Daremberg et Ruelle, 1879. Cette édition ne donne pas cette citation mais fait allusion en note (*ad.* XI, 1, 1) à la traduction latine de J. Cornarius (1541, in fol.) qui ajoute : « ut siphonem a fusorii instrumenti similitudine appellat ».

22. Oribase, IX, dans son chapitre 32, tiré de Galien, reprend cette formulation des *Lieux affectés*.

dernière, le liquide quitte le corps : ὁδὸς δὲ ἡ ξυνήθης, νεφροί τε καὶ κύστις « la voie de sortie habituelle est constituée par les reins et la vessie ».

Aëtius, XI, 1, 2, va, semble-t-il, un peu plus loin. A ses yeux l'appareil urinaire n'est pas seulement le siège de la maladie mais la cause : ἐστὶ πάθος περὶ τοὺς νεφροὺς συνιστάμενον... Αὐτῶν δὲ τῶν νεφρῶν ἴδιον ἐστὶ πάθος ὃ διαβήτης ὀρεγομένων μὲν ἀμέτρως τὸ ὑγρὸν, κατέχειν δὲ αὐτὸ οὐ δυναμένων διὰ τὴν ἀσθένειαν τῆς καθεκτικῆς δυνάμεως « (le diabète) est une maladie qui naît dans les reins... Le diabète est une maladie propre aux reins qui sont démesurément avides de liquide mais qui ne peuvent le retenir à cause de la faiblesse de leur force de rétention ».

Alexandre de Tralles, II, 6, propose une double explication : γίνεται δὲ δι' ἀσθένειαν τῆς ἐν τοῖς νεφροῖς καθεκτικῆς δυνάμεως καὶ διὰ ῥώμην τῆς ἐλκτικῆς, ἥτις διὰ θερμασίαν ἀμετρότερον ἔλκειν ἀναγκάζεται οὐ μόνον τὰ ἐν ταῖς φλεψίν, ἀλλὰ καὶ τὰ τοῦ ὅλου σώματος, ὑγρά « Le mal provient de l'affaiblissement du pouvoir de rétention des reins et du renforcement de leur capacité d'attraction qui, sous l'influence d'un excès de chaleur ²³, est nécessairement porté à attirer d'une manière exagérée tous les liquides non seulement des vaisseaux sanguins, mais du corps entier ».

Paul d'Égine, III, 46, insiste également sur ces deux causes.

Les médecins ont proposé différents traitements. Oribase, V, 19, tire du livre *Sur les boissons agréables* de Philagrius, des prescriptions qui conviennent aux malades souffrant des reins. « Une boisson aux têtes de pavots convient aux sujets affectés de maladies rénales... ainsi qu'à ceux que le diabète a mis en danger ». Il préconise aussi (IX, 33) un traitement tiré de Rufus : Μέγιστον ἴαμα τῇ νόσῳ πιόντα ἐξεμεῖν αὐτίκα, πίνειν δὲ ψυχρότατον, καὶ τῇ ἄλλῃ δὲ διαίτῃ ὡς ψυχροτάτῃ χρῆσθαι « le remède souverain pour cette maladie consiste à vomir immédiatement après avoir bu ; à boire de l'eau très froide ; à suivre pour le reste, un régime aussi froid que possible ». Sont alors recommandées des herbes potagères, de la décoction d'orge mondé. On ne donnera naturellement aucune substance diurétique. Les bains de vapeur sont conseillés : Ἄριστον δὲ εἰ ἐν πίθῳ πυριώπτο ὑπερέχων ἄνω τὴν κεφαλὴν, ὥστε τὸ μὲν ἄλλο σῶμα θερμαίνεσθαι, ψυχρὸν δὲ ἔλκειν ἀέρα « Il est excellent aussi que le malade prenne un bain de vapeur dans un tonneau en tenant la tête au-dehors, afin que son corps se réchauffe pendant qu'il inspire de l'air froid ». Il reste encore à appliquer des cataplasmes, à pratiquer une saignée au pli du bras ou à recourir aux stupéfiants.

Alexandre de Tralles, II, 6, propose « de rafraîchir le corps et de le fortifier, ...de donner aux malades une plus grande quantité de boisson qu'à l'ordinaire ...des aliments faciles à digérer afin d'empêcher une rapide évacuation d'urines et une déperdition d'effet nutritif ». Il souhaite donner au malade une alimentation copieuse à base de produits épais. Parmi les produits recommandés, figurent de la bouillie d'épeautre avec du vin de roses, du vin

23. Cette importance accordée à la chaleur est en contradiction avec l'allusion au froid chez Arétée de Cappadoce IV, 2 : (ὑγρὴ καὶ ψυχρὴ... αἰτία).

doré d'Attique ou encore de l'hydromel. Il préconise endives, salades, panse, poitrine ou pieds de bœuf ; poissons à chair ferme. Paul d'Égine, III, 46, fait de semblables prescriptions et choisit des préparations qui provoquent sudation et vomissements.

De cette étude du diabète dans les textes médicaux grecs de l'antiquité, on retiendra que la maladie n'a été connue qu'à une date relativement tardive. Ignorée, nous l'avons vu, de la médecine hippocratique, l'affection n'est décrite et nommée qu'à partir du II^e s. de notre ère. Deux dénominations du diabète reprennent les noms de deux autres maladies déjà connues, en précisant seulement la différence par une locution (εις ἀμίδα, εις οὔρα). Il faut de plus prêter une attention toute particulière à l'affirmation qui sert d'introduction au chapitre *Sur le diabète* d'Arétée, IV, 1 : Θῶμα τὸ διαβήτω πάθος, οὐ κάρτα ξύνηθεσ ἀνθρώποισι « c'est une chose étonnante que l'affection du diabète ; elle n'est pas très habituelle chez les hommes ». Cette information apporte un témoignage supplémentaire, capital pour l'histoire de la maladie.

On sera attentif aussi au souci des anciens de comprendre les causes de la maladie. Capables de bien décrire les symptômes de l'affection au point de lui donner des dénominations qui les traduisent, les médecins de l'antiquité n'ont pas pu trouver les facteurs responsables du diabète. Ils n'avaient pas les moyens de comprendre que l'association de la polyurie et de la polydipsie — qu'il observaient — caractérisait une affection chronique due à une insuffisance, absolue ou relative, de la sécrétion en insuline, dont l'une des conséquences est l'hyperglycémie ²⁴.

24. Cf. *Dictionnaire de médecine* préfacé par J. Hamburger, Paris, 1975 s.u. diabète.